



Réf. Farde e-Assemblées : 2560441

N° OJ : 47**Projet d'Arrêté - Conseil du 18/12/2023**

Objet : Contrat de Quartier Durable Versailles : opération 3.1 «Made in Versailles».- 1ère édition de l'appel à initiatives citoyennes et associatives.- Octroi des subsides.

Le Conseil communal,

Considérant que l'opération 3.1 "Appel à initiatives locales Made in Versailles" figure au programme du Contrat de Quartier Durable Versailles, adopté par le Conseil communal le 5 septembre 2022 et approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 8 décembre 2022, dont notification à la Ville de Bruxelles en date du 3 janvier 2023 ;

Considérant que cette opération, pilotée par la cellule Rénovation urbaine, vise à soutenir et encourager des initiatives locales par l'octroi d'une subvention aux habitant.e.s et associations engagé.e.s dans la mise en œuvre d'actions susceptibles d'avoir un impact positif sur la qualité de vie et la cohésion sociale dans le quartier Versailles ;

Vu sa décision du 12 juin 2023 d'adopter le règlement du premier appel à initiatives citoyennes et associatives "Made in Versailles" ;

Considérant que l'appel à projets a été organisé du 15 juin au 29 septembre 2023 avec pour but de soutenir des initiatives locales de petite échelle, menées au sein du périmètre du Contrat de Quartier Durable Versailles, répondant aux objectifs suivants :

- renforcer le lien social, la solidarité et/ou la convivialité dans le périmètre ;
- valoriser les compétences, les talents et les ressources du quartier ;
- permettre aux habitant.e.s et usagers/ères d'être « acteurs/actrices » de la vie de leur quartier ;

Considérant que conformément à l'article 5 du règlement de l'appel à projet : "tout porteur de projet doit consulter au minimum une fois l'équipe du CQD Versailles avant l'introduction dudit projet (sous peine de non-éligibilité de ce dernier)". Les 12 porteurs de projet ayant rencontré la coordinatrice des projets socio-économiques du CQD et ayant suivi des séances d'accompagnement avec celle-ci, leurs projets se sont vus être éligibles pour être évalués par le comité d'avis ;

Considérant qu'en date du 18 octobre 2023, un comité d'avis s'est réuni afin d'évaluer les 12 propositions reçues sur base des critères repris au règlement de l'appel à projets ;

Considérant que ce comité d'avis considère que les 12 propositions reçues répondent aux objectifs prévus au règlement et sont sélectionnés, représentant un subside total de 49.376,50 EUR, réparti comme suit :

- 11.645,00 EUR en faveur des projets suivants portés par des bénéficiaires personnes physiques :

- o 2.545,00 EUR pour « Chile Chico » par Ema Tytgat ;
- o 4.100,00 EUR pour « Le cercle de la femme artiste » par Amina Boujeddaine ;
- o 5.000,00 EUR pour « Rêverie » par Anas Salbaoui ;

- 34.498,00 EUR en faveur des projets suivants portés par des bénéficiaires personnes morales :

- o 3.500,00 EUR pour « Les embellisseurs anonymes » par l'asbl A.M.O. de N.O.H. (n°entreprise 430.945.759) ;
- o 4.120,00 EUR pour « La sororité Versaillaise » par l'asbl Projet Versailles (n°entreprise 725.439.343) ;
- o 4.438,00 EUR pour « Premier pas » par l'asbl Coin des cerises (n°entreprise 479.882.853) ;

- o 4.000,00 EUR pour « Fête du quartier Versailles » par l'asbl Coin des cerises (n°entreprise 479.882.853) ;
- o 5.000,00 EUR pour « Versailles Ciné Night » par l'asbl A.M.O. de N.O.H. (n°entreprise 430.945.759) ;
- o 3.840,00 EUR pour « Zéro déchet » par l'asbl A.R.D.A.P.S. (n°entreprise 873.069.383) ;
- o 4.600,00 EUR pour « Mercredi tous au parc » par l'asbl Ecole de devoirs de Neder-Over-Heembeek (n°entreprise 683.541.281) ;
- o 5.000,00 EUR pour « Versailles becomes hockey champion » par l'asbl Growing by Hockey (n°entreprise 790.802.693) ;

- 3.233,50 EUR en faveur du projet suivant porté par un bénéficiaire police locale :

- o 3.233,50 EUR pour « Win ton permis » par la Zone de Police : Bruxelles-Ixelles (n° entreprise 267.347.242) ;

Considérant que les crédits nécessaires au versement des 2 avances, à savoir 50% et 30% des subsides octroyés conformément au règlement de l'appel à projets, sont inscrits aux articles 93022/33101, 93022/33202 et 93022/43501 du budget ordinaire de 2023 ;

Considérant que l'opération 3.1 « Appel à initiatives locales Made in Versailles » du Contrat de Quartier Durable Versailles est subsidiée à 100% par la Région de Bruxelles-Capitale ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 :

Le principe d'accorder un subside de 49.376,50 EUR aux lauréats du 1er appel à initiatives citoyennes et associatives « Made in Versailles », est adopté.

Article 2 :

La liste des subsides nominatifs du budget 2023, pour les avances de 80% des subsides accordés, est adoptée, à savoir :

- Article 93022/33101 du budget ordinaire 2023 :

- o 2.036,00 EUR pour « Chile Chico » par Ema Tytgat ;
- o 3.280,00 EUR pour « Le cercle de la femme artiste » par Amina Boujeddaine ;
- o 4.000,00 EUR pour « Rêverie » par Anas Salbaoui ;

- Article 93022/33202 du budget ordinaire 2023 :

- o 2.800,00 EUR pour « Les embellisseurs anonymes » par l'asbl A.M.O. de N.O.H. ;
- o 3.296,00 EUR pour « La sororité Versaillaise » par l'asbl Projet Versailles ;
- o 3.550,40 EUR pour « Premier pas » par l'asbl Coin des cerises ;
- o 3.200,00 EUR pour « Fête du quartier Versailles » par l'asbl Coin des cerises ;
- o 4.000,00 EUR pour « Versailles Ciné Night » par l'asbl A.M.O. de N.O.H. ;
- o 3.072,00 EUR pour « Zéro déchet » par l'asbl A.R.D.A.P.S. ;
- o 3.680,00 EUR pour « Mercredi tous au parc » par l'asbl Ecole de devoirs de Neder-Over-Heembeek ;
- o 4.000,00 EUR pour « Versailles becomes hockey champion » par l'asbl Growing by Hockey ;

- Article 93022/43501 du budget ordinaire 2023 :

- o 2.586,80 EUR pour « Win ton permis » par la Zone de Police : Bruxelles-Ixelles.

Article 3 :

La dépense est financée par un subside.

Annexes :

[Grille d'évaluation \(BIL/TW\) \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[PV du comité d'avis Made in Versailles \(FR\) \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Règlement de l'appel à projets \(FR\) \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)